

SKOS CSIAS COSAS

Schweizerische Konferenz für Sozialhilfe

Conférence suisse des institutions d'action sociale

Conferenza svizzera delle istituzioni dell'azione sociale

Conferenza svizra da l'agid sozial

Nouveaux défis:

LA COLLABORATION ENTRE L'AIDE SOCIALE ET LA PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE

Journée nationale

11 mars 2010, Palais des Congrès Bienne

Monbijoustrasse 22, Postfach, CH-3000 Bern 14

T +41 (0)31 326 19 19, F +41 (0)31 326 19 10

admin@skos.ch, www.skos.ch

JOURNÉE NATIONALE, 11 MARS 2010

L'entrée en vigueur de la loi révisée sur la protection de l'adulte aura des répercussions dans la plupart des cantons sur l'organisation des autorités: de nouvelles autorités régionalisées de la protection de l'enfant et de l'adulte reprendront, en tant qu'autorités interdisciplinaires, les tâches des autorités de tutelle actuelles. Les conséquences de cette réorganisation se feraient aussi sentir pour les services sociaux: la collaboration bien rôdée entre l'aide sociale et les autorités de tutelle devra être réorganisée et redéfinie.

Avec cette journée, la CSIAS attire à temps l'attention des milieux concernés sur les conséquences de cette réorganisation et montre des voies pour organiser les nouvelles structures de la protection de l'enfant et de l'adulte de manière optimale. De plus, des informations seront données sur la révision de la loi et l'état actuel des travaux de mise en place dans les cantons. En complément, des autorités interdisciplinaires déjà existantes décriront leurs expériences en ce qui concerne la collaboration avec les autorités sociales et les services sociaux.

La journée s'adresse aux membres des autorités sociales et tutélaires, aux collaboratrices et collaborateurs des services sociaux, des secrétariats de la tutelle, des services de protection de la jeunesse et d'autres professionnels de la protection de l'enfant et de l'adulte.

INFORMATION

COÛTS DE PARTICIPATION

Avec café d'accueil, pause café et déjeuner:

Fr. 280.– / non membre: Fr. 330.–

LANGUES

Français (F) et allemand (A) avec traduction simultanée

LIEU

Palais des Congrès Bienne, rue Centrale 50, 2505 Bienne,
www.ctssa.ch

INSCRIPTION

Avant le 1er mars 2010 au moyen du bulletin d'inscription ci-joint ou par courriel (admin@skos.ch). Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée. En cas d'annulation après le 1er mars 2010, les coûts de participation resteront dus.

En coopération avec:



KOKES
COPMA
COPMA

KONFERENZ DER KANTONE FÜR KINDES- UND ERWACHSENENSCHUTZ
CONFÉRENCE DES CANTONS EN MATIÈRE DE PROTECTION DES MINEURS ET DES ADULTES
CONFERENZA DEI CANTONI PER LA PROTEZIONE DEI MINORI E DEGLI ADULTI



Schweizerische Vereinigung für Sozialpolitik (SVSP)
Association Suisse de Politique Sociale (ASPS)
Associazione Svizzera per la Politica Sociale (ASPS)

PROGRAMME

09:30 Accueil

10:00 BIENVENUE (A)

Walter Schmid, Président de la CSIAS

MOT DE BIENVENUE DU CANTON DE BERNE (F)

Philippe Perrenoud, Conseiller d'Etat, Directeur de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne

10:20 LES AUTORITÉS INTERDISCIPLINAIRES DANS LA NOUVELLE LOI SUR LA PROTECTION DE L'ADULTE: Exigences en vertu du droit fédéral, impératifs professionnels et mise en pratique dans les cantons (A)

Diana Wider, Secrétaire générale de la Conférence des cantons en matière de protection des mineurs et des adultes COPMA, Lucerne

11:20 LA PASSERELLE ENTRE L'AUTORITÉ DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE ET L'AIDE SOCIALE: Expériences d'organisations professionnalisées

Coire (A)

Peter Dörflinger, Président de l'autorité de tutelle de la ville de Coire

Bienne (F)

Catherine Zulauf, Responsable de Service juridique et d'enquêtes, Ville de Bienne, Protection de la jeunesse et des adultes

Animation:

Urs Vogel, Urs Vogel Consulting, Conseils juridiques, Kulmerau

PROGRAMME

12:15 Déjeuner et entretiens de table

14:00 **COLLABORATION ENTRE L'AUTORITÉ DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE ET L'AIDE SOCIALE: Expériences des organisations professionnalisées**

Glaris (A)

Patrick Fassbind, Chef de l'office des tutelles du canton de Glaris

Bâle-Ville (A)

Peter Moser, Chef de la section des tutelles de la ville de Bâle

Animation:

Urs Vogel, Urs Vogel Consulting, Conseils juridiques, Kulmerau

15:15 **RÉFLEXIONS DU POINT DE VUE DE LA CSIAS (A)**

Walter Schmid, Président de la CSIAS

15:35 **LA NOUVELLE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE DU POINT DE VUE DE LA POLITIQUE (A)**

Manuela Weichelt-Picard, Conseillère d'Etat, Cheffe de la direction de l'intérieur du canton de Zoug

16:00 **MOT DE LA FIN (A)**

Andreas Dummermuth, Viceprésident de l'ASPS et Directeur de Office AI du canton de Schwyz

16:15 Fin de la manifestation